



Photo : OFSP

## CORONAVIRUS : LE NIVEAU D'ALERTE PASSE AU ROUGE

A la suite de l'aggravation extrêmement rapide et inquiétante de la situation liée à l'épidémie de coronavirus en Suisse et dans le canton de Neuchâtel ces derniers jours, l'alerte pandémique a été élevée à son niveau maximal, le nombre de cas positifs hebdomadaires atteignant des taux équivalents voire supérieurs à ceux du printemps.

Sur la base de ce constat, le Conseil fédéral a annoncé de nouvelles mesures de protection lors de sa conférence de presse du mercredi 28 octobre dernier. Dès lors, il appelle les cantons à édicter des mesures plus strictes en fonction de leur situation spécifique. Pour sa part, le Conseil d'Etat neuchâtelois a annoncé de nouvelles mesures lors de sa conférence de presse tenue ce jour, lesquelles viennent renforcer celles déjà adoptées le 23 octobre dernier.

**Les mesures suivantes sont donc en vigueur, dès à présent et jusqu'au 30 novembre au moins, dans le canton de Neuchâtel :**

- Interdiction des manifestations et rassemblements de plus de 5 personnes dans l'espace privé et dans l'espace public, à l'exception des cérémonies religieuses et des funérailles ainsi qu'autres exceptions présentant un intérêt public prépondérant (séances d'autorités, bureaux de vote, etc.) ;
- Fermeture des établissements publics tous les jours de 23 heures à 6h ;
- Limitation à quatre personnes maximum, assises à la même table dans les établissements publics, à l'exception des personnes vivant dans le même ménage et famille ;
- Interdiction des activités culturelles et sportives de plus de 15 personnes ;
- Fermeture des fitness, centres de bien-être, piscines et bowling ;
- Interdiction des activités musicales collectives (chorales, fanfares, etc.) et des sports de contact (football, basketball, hockey, volley, sports de combats, danses de salon, etc.), à l'exception de la pratique à huis-clos à titre professionnel et de l'entraînement à titre individuel ;
- Port du masque obligatoire dans l'espace public et consommation interdite dans les marchés et les foires.
- Port du masque obligatoire pour le personnel des écoles obligatoires ainsi que des structures pré- et parascolaires.
- Télétravail fortement recommandé pour toutes les activités le permettant. Il sera étendu dans l'administration cantonale.

Retrouvez tous les communiqués de presse du Conseil d'Etat, relatives au coronavirus, sur [www.ne.ch/medias](http://www.ne.ch/medias).

Informations et liens utiles en lien avec la COVID-19 sur :

- Service cantonal des affaires vétérinaires [www.ne.ch/scav](http://www.ne.ch/scav)
- Campagne cantonale [www.ne.ch/coronavirus](http://www.ne.ch/coronavirus)
- Office fédéral de la santé publique [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)
- Campagne nationale [www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch), lequel met à disposition du matériel d'information traduit en plusieurs langues (affiches, etc.).

## EDITORIAL

Après une première phase de l'épidémie de coronavirus, marquée par plusieurs semaines de confinement, et malgré quelques mois d'apparent répit, la deuxième vague attendue a atteint le canton et plus largement la Suisse ces derniers jours. L'épidémie se répandant de manière exponentielle, le Conseil d'Etat a énoncé de nouvelles mesures afin de protéger sa population et d'éviter une surchauffe de son système sanitaire.

Comme au printemps, le COSM souhaite, à travers ses différents canaux d'information, se faire le relais des autorités auprès de son public.

L'épidémie mondiale qui a modifié nos habitudes de vie et nos relations à l'Autre, ces derniers mois, nous a montré tout au long de cette année qu'elle ne connaît pas de frontière, que nous ne faisons et formons qu'une seule et même Humanité, une Humanité aux multiples couleurs. Aussi, le COSM tient à rappeler plus que jamais qu'une société unie et solidaire est une condition essentielle pour faire face à la grave crise sanitaire que nous traversons !

*Le service de la cohésion multiculturelle*

## COSM : NOUVEAUX HORAIRES ET MESURES DE PROTECTION

Au vu de la situation actuelle et des nouvelles mesures de protection annoncées ces derniers jours par les autorités suisses et cantonales, le service de la cohésion multiculturelle adapte ces horaires et ces prestations afin de garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs ainsi que des usagers.

À partir du 1<sup>er</sup> au 30 novembre au moins :

- Ouverture du guichet de la Chaux-de-Fonds : 9h à 12h du lundi au vendredi ;
- Ligne téléphonique : 07h30 à 12h et 13h30 à 17h, du lundi au vendredi ;
- Bureaux de permanence de Neuchâtel et Val-de-Travers : fermés jusqu'à nouvel avis ;
- Consultations sociales, entretiens de primo-information et de naturalisation : uniquement par téléphone (sauf exception) ou en vidéoconférence ;
- Cours collectifs du COSM : maintenus à distance.

Pour toute demande de RDV ou d'information, notre secrétariat se tient à votre disposition au 032 889 74 42 ou par courriel à [cosm@ne.ch](mailto:cosm@ne.ch).

Par ailleurs, le COSM met à disposition sur son site internet [www.ne.ch/cosm](http://www.ne.ch/cosm) (documentation traduite COVID19), les principales informations sur la Covid-19 ainsi que du matériel traduit en différentes langues, émanant de l'office fédéral de la santé publique (OFSP).

# RETOUR SUR L'EXPOSITION « EMIGRER EN QUÊTE DE DIGNITÉ »

Simon Mastrangelo, anthropologue, collaborateur scientifique au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, a présenté son exposition « Émigrer en quête de dignité » au péristyle de l'Hôtel de ville, du 12 au 25 septembre 2020, dans le cadre de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme.

**Q : Comment présenteriez-vous votre exposition ?**

Simon Mastrangelo : C'est une exposition qui vise à faire connaître les réalités et les vécus invisibles des sans-papiers, particulièrement des sans-papiers en Suisse.

**Q : Pourquoi avez-vous entrepris ce projet ?**

Il est lié à des thématiques qui me passionnent. Toutefois, ce n'est pas moi qui suis à l'origine de ce projet. Je l'ai rejoint suite à un concours pour un poste de doctorant.

**Q : Combien de temps a duré ce projet ?**

À peu près quatre ans.

**Q : Que vous a apporté ce projet, humainement et intellectuellement ?**

Avec cette étude, j'ai été confronté à des réalités souterraines proches de mon quotidien et que pourtant j'ignorais. J'ai rencontré et côtoyé des personnes que je n'aurais pas connues autrement et j'ai pu, avec certaines d'entre elles, établir des relations de confiance. Ce qui m'a particulièrement marqué a été de rencontrer des personnes de mon âge. Je me disais : « ça aurait pu être toi ! ». Mais moi je vais à l'université, j'ai un toit. Ça m'a questionné sur ma vie, sur celles des autres, et cela a fondamentalement changé mon regard sur le monde. Intellectuellement, cela m'a permis d'aller au-delà de ce que l'on nous donne à voir dans les médias et de comprendre qu'au-delà des chiffres, il y a des personnes avec leur humanité.

**Q : Qu'espérez-vous avec cette exposition et avez-vous un message ?**

Mon exposition n'a pas une approche militante. J'ai la volonté de montrer des réalités que l'on ne connaît pas, de documenter. Je ne suis pas là pour dire aux visiteurs ce qu'ils doivent penser mais je leur laisse tirer leurs propres conclusions. Le but est de susciter une réflexion.

**Q : Le fait d'exposer dans le cadre de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme, est-ce que cela a une signification particulière ?**

Cela me semble logique d'exposer parallèlement à des expositions qui abordent le thème des discriminations. L'injustice sociale est au cœur des témoignages que j'ai collectés. Les migrants tunisiens que j'ai rencontrés m'ont expliqué avoir vécu des discriminations aussi bien en Europe qu'en Tunisie.

**Q : Avez-vous voulu, aussi, casser l'image qui est souvent associée aux sans-papiers ?**

La question est difficile. La réalité sociale, le contexte dans lequel évoluent les sans-papiers tunisiens, souvent sans ressources, sans réseaux d'entraide dans nos sociétés, fait qu'ils sont parfois associés à la délinquance ou à la criminalité. On ne peut le nier. Mais pour faire face à cette réalité sociale qui ne touche pas que la Suisse, il faut une approche consciente des enjeux migratoires, et une réponse sur le long terme.

**Mastrangelo, Simon (2019), Émigrer en quête de dignité. Tunisiens entre désillusions et espoirs, Tours : PUF, Collection Migrations, 336 pages.**  
<https://pufr-editions.fr/produit/emigrer-en-quete-de-dignite/>

<sup>1</sup> Une exposition et un livre sur les migrations dites « clandestines »

Une exposition et un livre mettent en lumière les vécus invisibles des sans-papiers en Suisse et plus largement en Europe. On y découvre le quotidien des harraga tunisiens, ceux qui « brûlent » les frontières, à travers la combinaison de photographies, de cartes de trajectoires migratoires et de scènes narratives ethnographiques. <https://www.reiso.org/actualites/fil-de-l-actu/6308-une-expo-et-un-livre-sur-les-migrations-dites-clandestines>

## SANTÉ PSYCHIQUE DES PARENTS

Le service cantonal de la santé publique, via le Programme d'action cantonal (PAC) santé psychique des enfants et adolescents est très impliqué dans la campagne nationale de promotion de la santé psychique [santepsy.ch](http://santepsy.ch).

Actuellement et jusqu'au printemps 2021, la campagne met l'accent sur la promotion de la santé psychique des futurs parents et parents de jeunes enfants. Les objectifs sont ainsi de :

- les informer sur des thématiques telles que les bouleversements engendrés par le fait de devenir parents, l'organisation familiale, la vie de couple, la dépression post-partum, etc. ;
- les encourager à parler de ce qu'ils vivent ;
- leur faire connaître les ressources à leur disposition.

Le tout se trouve sur la rubrique : [www.santepsy.ch/parentalite](http://www.santepsy.ch/parentalite).

Une partie des contenus existe dans différentes langues. En particulier, un carnet de ressource est disponible en 10 autres langues que le français en version papier et électronique. Par ailleurs, un partenariat a été établi avec Diaspora TV afin de créer des films dans différentes langues, qui reprennent le contenu essentiel du site et les principales ressources à disposition des parents.

## EDITION SPÉCIAL 30ANS : ENTRETIEN DE CLAUDE BOREL

Histoire et rôle de la plus ancienne commission cantonale de Suisse née à Neuchâtel

2020 est une année festive : elle marque les 30 ans de la politique d'intégration. Plus précisément, elle nous rappelle que Neuchâtel a été le premier canton à nommer, en 1990, un délégué aux étrangers et aux étrangères et à créer une commission cantonale pour les questions d'intégration. Or cela n'a été possible que parce que des Neuchâteloises et des Neuchâtelois se sont mobilisé-e-s, ont réagi, se sont engagé-e-s ou encore ont été inspiré-e-s.

Déjà en 1973, sur l'initiative de Claude Borel alors député au Grand Conseil, une commission cantonale a été créée pour traiter des questions en lien avec l'intégration. Cette commission n'a jamais vraiment cessé d'exister. Sa composition s'est modifiée au fil du temps, les impulsions et thématiques qui l'ont animée ont évolué, son nom a également régulièrement changé. Mais son esprit est resté le même : réunir les partenaires intéressés à l'intégration des étranger-e-s, instaurer un dialogue entre eux et permettre aux migrant-e-s d'exprimer leurs besoins et préoccupations. D'une commission active grâce au bon vouloir d'une société civile engagée, la « Communauté de travail pour l'intégration des étrangers » devient, en 1990, une commission nommée par le Conseil d'Etat. Elle a alors la capacité d'impulser des projets, de proposer des mesures mais aussi d'émettre des recommandations. La Communauté a désormais des relais politiques à gauche – notamment au gouvernement qui a pris la décision de la nommer –, mais bientôt également à droite, ses présidents successifs représentant depuis toujours cette partie de l'échiquier.

Plusieurs délégations sont venues à Neuchâtel pour prendre part à l'une ou l'autre des séances de la Communauté (dans sa plénière ou dans l'une de ses sous-commissions). Preuve qu'elle a été et reste une source d'inspiration tant au niveau cantonal que national, voire international...

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Claude Borel en annexe ou sur [www.ne.ch/cosm](http://www.ne.ch/cosm)

## BE-HÔME

Envie de participer à une aventure humaine ? De rencontrer une personne issue d'ailleurs ? De découvrir une nouvelle culture ? D'en apprendre davantage sur les défis liés à la migration ?

À Be-Hôme des binômes sont formés entre des personnes établies en Suisse (binômes d'ici) et des requérant-e-s d'asile ou réfugié-e-s (binômes d'ailleurs) dans tout le canton de Neuchâtel. Le but étant de montrer que l'intégration est à portée de main et commence par un simple lien d'amitié. En plus, plein d'activités sympa et de sorties dans la région sont organisées!

Alors intéressé-e ! N'attends plus et rejoins l'aventure ! Inscriptions: <https://be-home.ch/trouver-un-binome-d-ailleurs/>

Pour toute question : [info@be-home.ch](mailto:info@be-home.ch)